

# LES ÉLITES TOULOUSAINES ET LEURS DEMEURES À LA FIN DU MOYEN ÂGE D'APRÈS LES REGISTRES NOTARIÉS : ENTRE MAISON POSSÉDÉE ET MAISON HABITÉE

par Véronique LAMAZOU-DUPLAN \*

Des sources très diverses permettent d'évoquer les liens qui unissent les patriciens toulousains (1) et leurs demeures. Citons quelques exemples. Il y a les documents fiscaux, tels les registres d'*estimes* toulousaines publiés par Ph. Wolff, les registres de taille (2). Ce sont des documents précieux pour étudier la maison médiévale puisqu'ils donnent une valeur estimée des biens immobiliers ou des fortunes. Cette documentation reste cependant complexe à exploiter : outre la question de la fiabilité des déclarations, il importe d'envisager les fluctuations dans la façon d'estimer et de taxer les biens à la fois dans le temps et dans l'espace (3). Les cadastres complètent cette première approche et permettent de reconstituer les structures urbaines de Toulouse en suivant le destin particulier de chaque quartier, moulon, parcelle. Une très fine et rigoureuse étude est aujourd'hui en cours, menée par Henri Molet, sur la topographie et le parcellaire toulousain du XV<sup>e</sup> siècle au début du XIX<sup>e</sup> siècle (4).

D'autres documents, les plus divers, font allusion à des édifices. C'est le cas des registres des notaires qui ont été notre source principale pour étudier les oligarchies toulousaines et leurs familles de la fin du XIII<sup>e</sup> siècle au milieu du XV<sup>e</sup> siècle (5).

Ces oligarques toulousains sont ceux qui sont aux affaires, qui ont des responsabilités politiques dans la ville, soit parce qu'ils sont capitouls ou gravitent dans les cercles capitulaires, soit parce qu'ils détiennent un office. Nous avons donc laissé de côté d'autres cercles et lieux de pouvoirs, ecclésiastiques ou universitaires notamment.

Les registres notariés permettent de suivre les opérations commerciales, les démêlés familiaux liés notamment aux affaires matrimoniales ou aux successions, mais aussi tout ce qui concerne l'approvisionnement de la demeure

---

\* Maître de conférences à l'Université de Pau.

1. Par patriciens nous entendons, en schématisant, les plus puissants, les plus riches, les plus illustres, parfois tout à la fois. Nous ne reviendrons pas ici sur une historiographie abondante. Dans le cadre de cette publication, nous renvoyons à la contribution de M. Berthe sur le patriciat urbain méridional. Notre communication s'est en effet articulée sur la sienne, exemple détaillé dans un vaste dossier.

2. Ph. WOLFF, *Les « estimes » toulousaines des XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles*, Toulouse, Bibl. de l'Association M. Bloch, 1956. Du même auteur : « Registres d'impôts et vie économique à Toulouse sous Charles VI », *Annales du Midi*, 1944-1946, p. 5-66 ; « Toulouse vers 1400 : répartition topographique des fortunes et des professions », *Actes du XXI<sup>e</sup> congrès des sociétés académiques et savantes de Languedoc-Pyrénées-Gascogne*, 1966, repris dans *Regards sur le Midi médiéval*, Privat, 1978, p. 269 et sq.

3. Dans les estimes du Bourg en 1335, on distingue par exemple les biens situés dans Toulouse *intra muros*, ceux situés dans le gardiage, ceux qui sont encore plus éloignés. De manière plus générale, des contributions récentes permettent d'approcher la complexité et la richesse de la documentation sur la fiscalité urbaine à la fin du Moyen Âge : D. MENJOT, M. SANCHEZ-ALBORNOZ (dir.), *La fiscalité des villes médiévales au Moyen Âge (France méridionale, Catalogne et Castille)*, 1, *Étude des Sources*, Toulouse, Privat, 1996 ; *idem*, *La fiscalité des villes au Moyen Âge (Occident méditerranéen)*, 2, *Les systèmes fiscaux*, Toulouse, Privat, 1999.

4. Nous tenons à exprimer ici toute notre gratitude à Henri Molet pour ses conseils et ses remarques constructives. Il nous a fait partager ses connaissances, méthodiquement rassemblées, sur le secteur de Toulouse dont il est question plus avant, les rues Temponières et des Changes.

5. V. DUPLAN, *Les oligarchies toulousaines : familles et sociétés, de la fin du XIII<sup>e</sup> siècle au milieu du XV<sup>e</sup> siècle (1271-1444)*, doctorat nouveau régime, UPPA, 1994, dactyl. Au moment de mettre la dernière main à cet article nous apprenons la disparition du Professeur Philippe Wolff. Nous tenons à renouveler l'expression de notre très profonde gratitude et saluer la mémoire de Philippe Wolff sans qui cette recherche n'aurait pu voir le jour dans le temps imparti à un doctorat nouveau régime. Dès notre année de maîtrise, Ph. Wolff nous avait guidée dans les archives notariales. En DEA, afin de nous permettre d'opérer un tri efficace et rapide dans l'océan de ces archives, il nous avait permis de consulter ses propres cahiers de notes. Au-delà de ce geste de pure générosité, ses carnets nous avaient dévoilé une méthode rigoureuse de dépouillement ainsi que la richesse de la documentation toulousaine.

ainsi que les transactions immobilières les plus variées, autant de renseignements qui, avec d'autres sources, permettent d'évaluer la richesse, déclarée ou supposée, la position et la représentation sociales, les réseaux et les stratégies...

À la croisée de la gestion appliquée et de la représentation sociale calculée, l'emprise sur le sol de Toulouse et du Toulousain. Plus précisément, pour ce qui est de la maison, terme générique ici, les registres notariés nous donnent quelques lueurs sur la maison à la fois possédée et habitée, ce qui n'est pas toujours la même chose. Les documents qui évoquent la maison possédée portent avant tout sur un investissement et une source éventuelle de revenus tandis que ceux qui décrivent la maison habitée laissent davantage transparaître la manière d'y vivre. Dans les deux cas les indications sur les édifices eux-mêmes sont peu nombreuses et souvent difficiles à élucider (problèmes de vocabulaire, ambiguïté des descriptions...), et laissent la place parfois davantage à l'hypothèse. Cela n'empêche pas que l'on a, de temps en temps, le sentiment de saisir les gens et les choses sur le vif.

## I. Aperçus sur les oligarchies toulousaines à la fin du Moyen Âge

Ces oligarques toulousains, qui sont capitouls ou qui gravitent dans les cercles capitulaires comme assesseurs, trésoriers, qui détiennent quelque office, prestigieux ou plus obscur (6), sont d'origines diverses. Les listes capitulaires croisées avec les registres notariés permettent de dessiner divers types familiaux et profils politiques.

Il y a les fils des vieilles familles de Toulouse et du Toulousain, d'origine chevaleresque. D'autres se sont illustrés dans un passé déjà lointain, comme les Maurand ou les Roaix, sont toujours présents à la fin du Moyen Âge, représentées par de multiples branches familiales. Il y a aussi les familles apparues à la fin du XIII<sup>e</sup> siècle ou qui ont bâti leur fortune et leur puissance au XIV<sup>e</sup> siècle. Dans ce groupe, se détachent les changeurs, drapiers, épiciers étudiés par Ph. Wolff (7). Certains de ces hommes sont anoblis, d'autres s'allient avec des familles nobles ou vivent noblement. Les spécialistes du droit, notaires et juristes, collectionneurs de titres universitaires, gravitent aussi dans ces oligarchies.

Tous les types de participation au capitoulat existent : de l'entrée massive et régulière, au point que l'on évoque des « dynasties capitulaires », avec parfois des éclipses ou d'éclatants retours, au saupoudrage constant ou plus occasionnel (8).

Sur la centaine de familles suivies, pour celles qui sont déjà connues au XIII<sup>e</sup> siècle, 4 seulement traversent l'ensemble de l'histoire capitulaire médiévale (9), une quinzaine se maintient bon gré mal gré aux XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles (10). Pour les familles qui apparaissent dans le dernier tiers du XIII<sup>e</sup> siècle, celles qui accèdent fréquemment au capitoulat sont les Aurival, Goyrans, Morlas, Nogaret, Pagès, Vinhas, Ysalguier, d'autres peuvent être considérées comme emblématiques du XIV<sup>e</sup> siècle, comme les Falgar, Garrigue, Gaure, Mauriac, Palais, ou de la première moitié du XV<sup>e</sup> siècle, tels les Amic, La Durantie, Montaut, Puybusque. D'autres enfin connaissent une réussite brillante mais éphémère ou liée à de fortes personnalités (11).

Les listes capitulaires de la fin du Moyen Âge suggèrent une histoire saccadée : les chutes d'influence sont en général définitives, les ascensions parfois peu durables. Les causes invoquées sont tout à la fois d'ordre démographique, économique, social et politique. En périodes de « crise », de difficultés tout au moins, jouent certainement à plein les capacités d'adaptation des individus et la bonne gestion est plus que jamais vitale ; il ne faut pas ignorer non plus le poids des choix politiques, heureux ou malheureux, ou de fortes personnalités qui mènent, pour un temps seulement, un nom à son apogée.

Derrière la première impression d'une permanence du pouvoir des capitouls après la nouvelle donne politique de 1271, du maintien de familles aux noms récurrents, ce sont la mobilité, l'instabilité qui l'emportent. Or ce

6. Tel que celui de viguiier, lieutenant du sénéchal de Toulouse, sergent royal...

7. Ph. WOLFF, *Commerces et marchands de Toulouse (vers 1350-vers 1450)*, Paris, Plon, 1954.

8. Nous avons présenté sur ce thème une communication sur « Générations et pouvoirs dans le capitoulat toulousain (XIV<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècles) » lors des Journées internationales de Carcassonne sur « Générations et héritages en Espagne et France méridionale du Moyen Âge à nos jours », 1996. Actes non parus.

9. Il s'agit des Embry (28 mentions entre 1185-1488, dont 20 à partir de 1271), des Maurand (89 mentions entre 1183 et 1454, dont 72 après 1271), des Roaix (68 mentions entre 1156 et 1482, dont 35 à partir de 1271), des Roux (35 mentions entre 1176 et 1497, dont 13 à partir de 1271).

10. Blazy, Bois, Castelnaud, Embry, Maurand, Molinier, Del Pont, Portal, Prignac, Roaix, Roux, La Tour, Villeneuve.

11. C'est le cas des Astorg, Blanc, Flamenc, Gilabert, Marignac, Najac, Pauquerote, Pins, Vigoles.

mécanisme d'ascension sociale, suivie d'effacement ou parfois de la ruine, et ce en quelques générations, importe lorsque l'on s'intéresse par exemple aux demeures dites patriciennes.

Par ailleurs, malgré les lacunes et les disparités documentaires, il est frappant de constater que l'on saisit bien certaines familles et des individus à un moment donné. Puis lorsque leur nom disparaît des listes capitulaires, les silences documentaires s'accroissent, y compris pour leurs affaires privées.

L'origine diverse de ces familles, la variété de leurs parcours et de leurs destins n'empêchent pas qu'elles adoptent des comportements communs. Cela est bien visible lorsque l'on étudie la constitution et la gestion de leur patrimoine. Au-delà des variantes attendues (notamment dans la gestion des fortunes dites marchandes), tous cherchent à s'imposer en ville en dominant le sol, les rouages économiques et politiques, tous entretiennent des liens étroits avec les campagnes environnantes, pour s'approvisionner mais aussi pour en tirer de substantiels bénéfices ou être à la tête de seigneuries.

## II. La maison possédée

Les registres notariés laissent entrevoir la gestion de ces hommes, à la fois pour leur activité professionnelle et pour la maisonnée familiale: les opérations commerciales (sociétés, contrats, dettes et créances), mais aussi immobilières (achats, ventes, locations, sous-locations, lausimes et paiements d'oblies sur des terres, des vignes mais aussi sur des hôtels, des ouvroirs, des maisons...), d'approvisionnement (locations de lopins, de jardins, dans Toulouse et alentour, contrats de gasaille); des moments de la vie familiale (contrats de mariage, testaments, tutelles et curatelles, inventaires après décès...).

Que peut-on retenir de la gestion et de la place de biens immobiliers dans ces patrimoines? Nous résumerons ces conclusions en renvoyant pour davantage de détails, et surtout pour les exemples, à l'une de nos récentes contributions (12).

Les oligarques toulousains ont d'abord le souci de dominer des parts importantes du sol toulousain. Ils sont les propriétaires de biens les plus divers dans Toulouse: ce peut être un hôtel (*hospicium*), une maison (*domus*), des ouvroirs, des bancs, des écoles, des bordes (13).

À la fois dans les registres notariés et dans les estimés, on constate que l'emploi des termes « hôtel » ou « maison » ne dit pas la valeur du bien, certains édifices qualifiés d'hôtels ayant une cote d'estime moins élevée que certaines maisons; il en est de même pour les montants des achats, des ventes, des loyers. Les raisons sont multiples et se combinent. La taille de l'immeuble ainsi que son état entrent en ligne de compte. On prend soin de mentionner le nombre d'ouvroirs, l'équipement, l'ornement, voire l'agrément de l'édifice: les actes de vente ou de location signalent le jardin, le puits, la tour, les dépendances éventuelles, comme l'écurie par exemple. De même, certains biens sont déclarés francs alors que d'autres sont, en entier ou pour partie, chargés d'oblies. Dernier critère de fluctuation de la valeur d'un immeuble: sa localisation dans Toulouse. Des secteurs de la ville sont particulièrement prisés comme les grands axes et rues commerçantes, notamment de la Porterie à la halle de la Pierre, la rue du Taur, ainsi que le cœur de la Cité.

Les loyers sont perçus en espèces mais aussi en nature: en épices (poivre et gingembre), en tuiles et en briques, mais aussi en produits frais si le locataire est *ortolan* ou en paires de souliers s'il est savetier. Les baux sont adaptés: pour les écoliers, les logeurs limitent le bail à un ou deux ans.

Les opérations immobilières suggèrent la fragmentation de la propriété et du marché locatif. Le plus souvent, les achats et ventes, les versements d'oblies, et en premier lieu les loyers ne concernent que des parties d'hôtels, les pièces d'habitation seulement, ou à l'inverse uniquement les ouvroirs et bancs, les dépendances: la location d'un hôtel est d'autant plus rentable que l'on sépare les pièces d'habitation, les parties vouées aux activités artisanales et commerciales, les dépendances éventuelles. Sans surprise, ce sont surtout les oligarques issus des familles marchandes qui négocient ouvroirs et bancs. La possession et la gestion des ateliers et boutiques sont les premiers pas de la réussite pour ces hommes, puis deviennent des revenus, pratiquement des rentes, pour les générations

12. Sur la gestion et les différentes facettes des patrimoines des oligarques toulousains, nous renvoyons à notre communication « Le patrimoine des oligarques toulousains à la fin du Moyen Âge: constitution et gestion », Actes du colloque *Pouvoirs de la famille, familles de pouvoir*, Toulouse, octobre 2000, FRAMESPA-CNRS, à paraître.

13. *Borde* dans le sens ici de maison rustique dans Toulouse ou à ses abords immédiats: ce peut être une cabane à outils, une remise où l'on entrepose provisions et objets encombrants, agrémentée ou non d'un jardin.

suyvantes. D'autres documents révèlent au contraire le patient travail de certains à rassembler des parcelles et des biens dans un même secteur de Toulouse, le dossier documentaire que nous présentons ci-dessous en étant une illustration parfaite.

Certains font construire ou exploiter des forges, des fours à tuiles et à briques, des verreries, et ces productions sont parfois destinées à assurer l'entretien et les réparations de biens possédés. Ainsi en 1449, noble Jacques Arman loue pour 29 ans une portion de sa borie à Blagnac à un habitant du lieu. Celui-ci devra édifier à ses frais un four à tuiles et lui verser à chaque fournée 600 tuiles ou briques (14). De même, au début du XV<sup>e</sup> siècle, un verrier qui est à la fois un familier et un locataire de noble Pierre de la Durantie, travaille pour lui et lui fournit tout le *vitruum* nécessaire à son hôtel (15).

La plupart des Toulousains, et *a fortiori* les plus riches d'entre eux, possèdent et font exploiter des jardins, des terres, des vignes, des bois autour de Toulouse, contractent de nombreuses gasailes. Mais les plus beaux patrimoines sont couronnés par la détention de domaines campagnards complets, les *bories*, dans lesquels vit un *gazalhan*. Certains de ces Toulousains peuvent se parer du titre de seigneur, c'est-à-dire le plus souvent de co-seigneur. Ces oligarques toulousains possèdent et fréquentent certaines de ces maisons des champs, s'y réfugient pour fuir les chaleurs estivales, surveillent les travaux agricoles, chassent à l'occasion. Ce faisant, ils mêlent revenus, prestige d'un titre et agrément. Il ne s'agit donc plus seulement de maison possédée mais aussi de maison habitée.

### III. La maison habitée : les demeures de noble Bertrand Tornier à Toulouse et à Mons (1402-1403)

Pour évoquer ce thème nous nous appuierons sur un exemple précis. Il s'agit d'un fort long et riche inventaire après décès, dressé en 1402-1403, des biens des héritiers de noble sire Bertrand Tornier, chevalier, seigneur de la Salvetat-Saint-Gilles (16). Bien d'autres historiens ont déjà montré l'apport des inventaires (17). Pour Toulouse, ces documents ne sont pas si nombreux, car ils sont dressés dans des circonstances particulières : c'est parce qu'il laisse quatre enfants mineurs que la succession de noble Bertrand Tornier ne peut se passer d'inventaire (18). L'intérêt majeur de ce document est qu'il est établi avec soin, puisqu'il doit être incontestable, qu'il nous fait pénétrer à l'intérieur de la demeure, nous dévoile son décor ainsi que le train de vie cachés derrière la cote d'estime un peu sèche ou au contraire derrière les titres ronflants ou la renommée de tel ou tel capitoul.

Pour la fin du Moyen Âge toulousain, cette documentation est d'autant plus précieuse qu'elle fournit, avec d'autres, quelques indices sur des constructions et un paysage profondément remodelés par la suite car détruits en grande partie dans l'incendie de 1463.

Très peu d'exemples d'architecture civile médiévale nous sont parvenus à Toulouse, contrairement à d'autres villes méridionales (19). Les hôtels estampillés XV<sup>e</sup> siècle, datent le plus souvent du dernier tiers de ce siècle et

14. A.D. Haute-Garonne, E 4468, f<sup>o</sup> 6 v<sup>o</sup>.

15. A.D. Haute-Garonne, E 5124, f<sup>o</sup> 78; autres références sur les mêmes hommes, tirées du fonds Saint-Sernin, dans Ph. WOLFF, *Commerces...*, *op. cit.*, note 193, p. 293.

16. A.D. Haute-Garonne, E 5897, XI, f<sup>os</sup> 4 v<sup>o</sup>-14. Nous avons conservé la graphie Tornier, la plus proche des formes employée dans les documents (au lieu de traduire Tournier).

17. De très nombreux travaux exploitent les données des inventaires après décès. Nous ne pouvons en donner ici une liste exhaustive. Nous nous limiterons à quelques références fondamentales récentes qui rassemblent synthèses et contributions éclairées; nous y joignons des publications sur la France méridionale qui nous ont aidée à cerner un vocabulaire fort divers :

A. BAZZANA, É. HUBERT (dir.), « Maisons et espaces domestiques dans le monde méditerranéen au Moyen Âge », *Castrum 6*, École Française de Rome-Casa de Velázquez, Rome-Madrid, 2000; Y. ESQUIEU, J.-M. PESEZ (dir.) *Cent maisons médiévales en France (du XI<sup>e</sup> au milieu du XVI<sup>e</sup> siècle)*, Paris, 1998; M.-C. GRASSE, *Le bourgeois, l'apothicaire, l'artisan. Vivre en Provence au Moyen Âge*, Paris, 1998; M.-C. MARANDET, « L'équipement de la cuisine en Toulousain à la fin du Moyen Âge d'après les inventaires et les testaments », *Archéologie du Midi médiéval*, t. XV-XVI, 1997-1998, p. 269-286; C. PRIGENT (dir.), *Art et société en France au XV<sup>e</sup> siècle*, Paris, 1999; « Matériaux pour l'étude de la vie domestique et de la culture matérielle en Provence aux derniers siècles du Moyen Âge », *RAZO, Cahiers du Centre d'Études Médiévales de Nice*, n<sup>o</sup> 13, 1993; Ph. WOLFF, « Une famille du XIII<sup>e</sup> au XVI<sup>e</sup> siècle: les Ysalguier de Toulouse », *Mélanges d'Histoire Sociale*, 1942, p. 35-58; *idem*, « La fortune foncière d'un seigneur toulousain au milieu du XV<sup>e</sup> siècle: Jacques Ysalguier », *Annales du Midi*, 1958, p. 89-99.

18. Le 15 mars 1403, Aymeric Tornier, qui dresse l'inventaire en compagnie du notaire parce qu'il est l'un des cotuteurs, remet officiellement le résultat des opérations au juge ordinaire de Toulouse.

19. Outre les ouvrages déjà cités *supra* nous avons particulièrement consulté : A.-L. NAPOLÉONE, « Les maisons médiévales de Figeac », dans *C.A., 147<sup>e</sup> session, 1989, Quercy*, Paris, 1993, p. 291-306; *idem*, « Urbanisme et habitat à Figeac aux XII<sup>e</sup>, XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> siècles », *M.S.A.M.F.*, t. LVIII, 1998, p. 67-91; M. SCHELLÈS, *Cahors, ville et architecture civile au Moyen Âge (XII<sup>e</sup>-XIV<sup>e</sup> siècles)*, Paris, 1999; B. SOURNIA, J.-L. VAYSSETTES, *Montpellier: la demeure médiévale*, Paris, 1991.

appartiennent déjà au « siècle d'or toulousain ». Anne-Laure Napoléone a étudié très finement les rares demeures encore visibles (20). Nous espérons donc que les données proposées ici participeront à compléter ce tableau.

L'inventaire des biens de noble Bertrand Tornier répertorie ses biens dans Toulouse et en Toulousain. Il y a les maisons possédées et louées (8 hôtels dans les rues Temponières et des Changeurs, une borde rue du Fourbastard), mais aussi les terres, bories et bordes qu'il fait exploiter à Mons, à La Lande et à la Salvetat-Saint-Gilles, lieu dont il est aussi seigneur. Notre homme réside dans le « grand hôtel » de la rue Temponières, auquel on peut rattacher 3 bordes proches (rue du Fourbastard et à Romiguières, cette dernière comportant aussi un jardin) qui visiblement servent de remises et d'entrepôt au grand hôtel. À la Salvetat-Saint-Gilles, il possède le *fortalicium* mais la quasi absence de mobilier dans cet édifice fait penser qu'il ne s'y rendait qu'occasionnellement pour percevoir des droits, seigneuriaux et autres, comme le montre d'ailleurs son livre d'oblies pour ce lieu. En revanche, l'hôtel avec tour de son domaine campagnard de Mons est bien meublé, équipé, et l'on sent qu'il y séjournait certainement (21).

Bertrand Tornier n'est pas n'importe qui, même si sa famille ne figure pas dans la liste de celles qui accèdent régulièrement au capitoulat. Elle est un exemple de ces réussites rapides et brillantes mais peu durables. La fortune familiale s'est bâtie d'abord grâce au commerce de l'argent, parfois à la limite de la légalité comme le prouvent plusieurs lettres de rémission. Cela n'a pas empêché l'anoblissement en 1340 et l'accession répétée au capitoulat : son grand-père prénommé aussi Bertrand, son père, Gaillard, seigneur de Launaguet et de la Salvetat-Saint-Gilles, son frère, Gaillard aussi, seigneur de Launaguet et lieutenant du sénéchal de Toulouse, sont capitouls. Bertrand est capitoul en 1389 et 1397. Il est toujours dit chevalier et seigneur de la Salvetat-Saint-Gilles. Pourtant les Tornier s'effacent dès la première moitié du XV<sup>e</sup> siècle : aucun fils de Bertrand ne sera capitoul, en 1403 et 1418 un Étienne Tornier, licencié en droit, est capitoul de la Dalbade sans que l'on puisse établir son lien de parenté avec notre homme. Son neveu, Antoine, damoiseau, seigneur de Launaguet, est le dernier capitoul de la famille en 1441 (son portrait nous est parvenu dans les Annales) mais il se débat dans les mêmes années dans les ventes à réméré et les saisies (22)...

La famille de Bertrand Tornier n'est pas une de ces illustres familles toulousaines, malgré une réussite brillante, sur trois générations surtout. Elle réside pourtant dans un hôtel, rue Temponières, particulièrement monumental.

### **Rue Temponières : l'hospicium magnum et paternale**

L'inventaire qualifie cet hôtel de la rue Temponières *d'hospicium magnum et paternale*. C'est la maison de famille, édifiée sur des parcelles rassemblées par les fondateurs de la fortune familiale (23), son grand-père et son père puisque, outre la rue, pas moins de 7 confronts le délimitent (24).

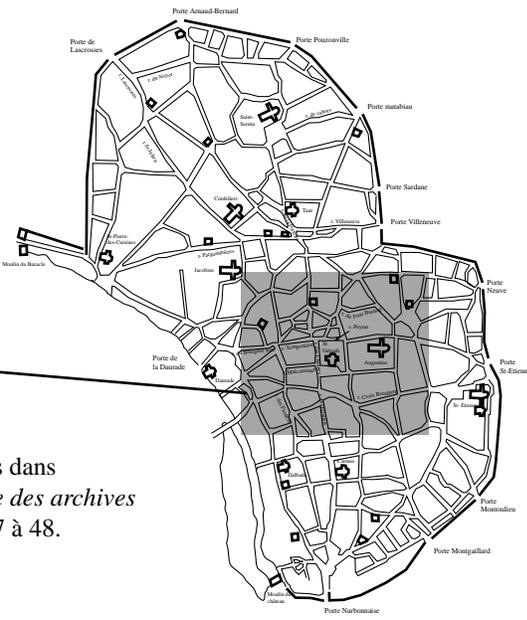
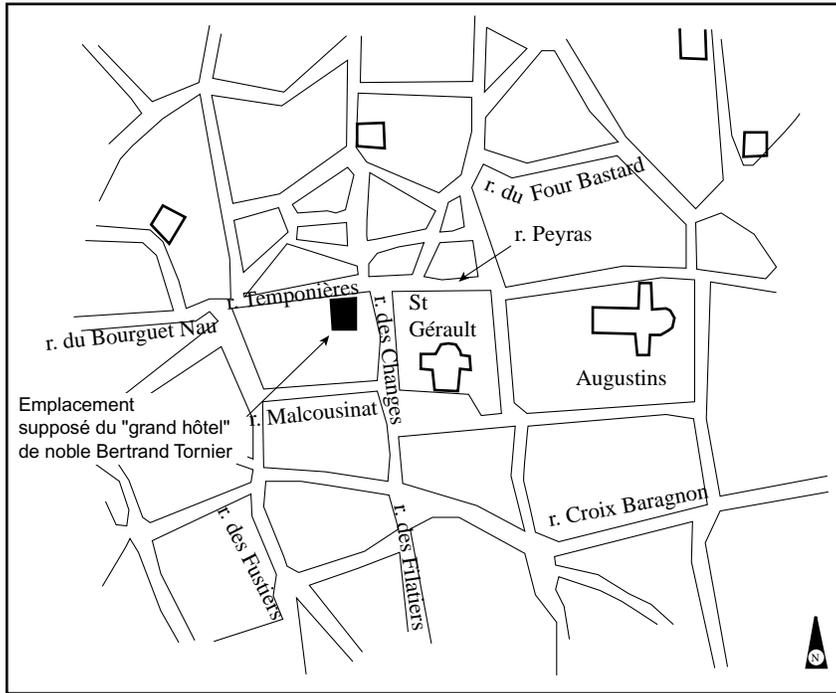
20. A.-L. NAPOLÉONE, « Les maisons romanes de Toulouse », *A.M.M.*, t. VI, 1988, p. 125-132 ; « Les maisons gothiques de Toulouse (XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> siècles) », *A.M.M.*, t. VIII-IX, 1990-1991, p. 121-141 ; *idem* et O. TESTARD, « Étude archéologique des élévations de la maison n° 15 de la rue Croix-Baragnon à Toulouse », *Archéologie Médiévale*, t. XXIX, p. 145-168, CNRS éditions, 2000. On ajoutera : G. AHLSELL de TOULZA, L. PEYRUSSE, B. TOLLON, *Hôtels et demeures de Toulouse et du Midi toulousain*, éd. D. Briand, 1998.

21. Lors du congrès du CTHS tenu à Toulouse en avril 2001, nous avons présenté une communication sur l'ensemble de ces propriétés ainsi que sur le train de vie de noble Bertrand Tornier : « Entre Toulouse et Toulousain : propriétés et cadres de vie de noble Bertrand Tornier et de sa famille au début du XV<sup>e</sup> siècle », à paraître. Nous profitons de ces *Journées sur la maison au Moyen Âge dans le Midi de la France* pour détailler les parties de l'inventaire qui portent sur les résidences de prédilection de notre homme, le grand hôtel de la rue Temponières et le domaine de Mons.

22. Pour plus de détails sur la famille Tornier, cf. notre contribution déjà citée « Entre Toulouse et Toulousain : propriétés et cadres de vie de noble Bertrand Tornier et de sa famille au début du XV<sup>e</sup> siècle », à paraître.

23. Lorsque la documentation le permet, on se rend compte à quel point les patriciens, en fonction de leur richesse, de leurs besoins et des nécessités familiales, œuvraient à rassembler ou à partager parcelles et immeubles. B. BOVE étudie précisément ces mécanismes dans « La demeure bourgeoise à Paris au XIV<sup>e</sup> siècle : bel hôtel ou *grant meson* ? », *Histoire Urbaine*, n° 3, juin 2001, p. 67-82. Pour les Tornier, nous ne disposons pas de telle série documentaire, mais seulement de quelques informations éparses livrées dans notre communication au congrès du CTHS, déjà citée, à paraître.

24. Les confronts : « *Et primo dixit se reperisse quoddam hospicium magnum et paternale in quo dictus condam dominus Bertrandus morabatur dum vivebat situatum in dicta carreria de Temponariis Tholose, confrontatum ab una parte videlicet a parte Campsorum cum hospicio nobilis Seguini Squivati quodetiam tenerit in feudum a dictis heredibus. Et cum honore sive hospicio dictorum heredum quod ab ipsis tenet collocatum Johannes Marini campsor Tholose ex parte alia. Et cum honore Ramundi de Porta camiserii Tholose ex alia parte. Et cum honore Guillelmi Bernardi de Marquafabba ex parte altera. Et a parte retro cum honore Berengarii Carlati campsor. Et a parte ante cum dicta carreria de Temponariis...* » (f° 4 v°). Plus avant on apprend que Bertrand Tornier possédait un hôtel rue Temponières, confronté par celui de Raimond de Porta et par celui de Pierre Flamenc, changeur (cet hôtel est loué à un caussatier) ; sont répertoriés aussi 2 hôtels contigus rue Temponières, confrontés par le *portale* du grand hôtel des héritiers, ainsi que sur l'arrière (7<sup>e</sup> confront), et par l'hôtel de Raimond de Porta (l'un de ces hôtels



Croquis de situation d'après les plans d'H. Molet publiés dans C. SAINT-MARTIN, *Saint-Sernin de Toulouse. Inventaire des archives anciennes*, tome 1, A.D. Haute-Garonne, 2000, pages 37 à 48.

Le détail de ces confronts prouve l'ampleur de l'hôtel familial, la complexité et la densité du bâti dans ce secteur particulièrement actif et prisé de Toulouse. Il ne s'agit certainement pas d'un immeuble massif, mais de la juxtaposition de plusieurs édifices (25), résultat de la constitution progressive de la fortune et de l'influence de la famille: l'hôtel Tornier est lui-même enserré par d'autres hôtels appartenant à feu Bertrand, et à proximité de résidences d'autres membres de la famille (26), de familiers, désignés comme témoins, locataires, co-tuteurs (27).

L'ampleur de cet ensemble, ses ornements le démarquaient certainement dans le paysage toulousain. Au moins 15 pièces sont citées, auxquelles s'ajoutent les communs. L'édifice est orné d'une tour et possède sa chapelle. En revanche, pas de mention de boutique ou d'ouvroir (28): cet hôtel n'est que résidentiel à une époque où beaucoup, même parmi les plus aisés, combinent encore dans leur demeure ouvroir, boutique et habitation. Peut-être est-ce là aussi une volonté de marquer que l'on ne vit plus qu'accessoirement du change, et avant tout de ses revenus, que l'on vit noblement...

Rien n'est dit sur les matériaux de construction, mais compte tenu des dimensions et des élévations, la brique semble plus que probable. La seule mention de ce type concerne le matériau des murs intérieurs: des candélabres sont fixés *in torticio*.

Dès la rue, un élément marque le soin apporté à la fois à la construction de l'édifice et au confort de ses habitants: sur l'avant, l'hôtel est équipé de chéneaux de plomb qui font écouler les eaux dans une jarre de plomb (*munitum a parte anterius circumcuncta de canalibus plumbeis et cum dornerio plumbi*), recueillant ainsi les eaux pluviales.

L'hôtel s'ouvre sur la rue par un *portale* (29), assez large pour laisser passer des montures. L'inventaire commence par dénombrer un coursier, un ronsin, une mule (30), et mentionne ensuite un espace *ante stabulum* que l'on peut sans doute assimiler à une cour intérieure dans laquelle se situerait aussi un puits (31).

### *La distribution*

L'ordre de l'inventaire esquisse sans doute la distribution de la demeure puisque l'on suit les déplacements de pièce en pièce, que l'inventaire s'achève à peu près à l'endroit où il a commencé.

Les tentatives de restitution d'un plan n'ont cependant pas abouti, pour plusieurs raisons. L'inventaire est interrompu à maintes reprises (32): ceux qui le dressent ont-ils toujours repris la même logique dans leurs visites (33)? Le texte est particulièrement avare en précisions permettant de s'orienter dans la demeure et de localiser

est loué à un caussatier, l'autre est vide pour l'instant); enfin un autre hôtel, loué lui aussi (f° 9-9 v°). À ces hôtels de la rue Temponnières s'ajoutent 4 hôtels dans la rue des Changeurs dont deux ont des confronts qui recoupent ceux déjà présentés pour le grand hôtel familial de la rue Temponnières: un hôtel de la rue des Changeurs est confronté sur l'arrière par l'hôtel desdits héritiers (il est loué à Jean Marin), un autre est loué à Séguy Squivat (et jouxte rue des Changeurs un autre hôtel de Séguy Squivat) (f° 9).

25. Grâce aux confronts, on peut imaginer la rue Temponnières bordée par les deux hôtels contigus, jouxtant le portail du grand hôtel Tornier et rejoignant sur l'arrière l'hôtel Tornier; sur la rue aussi, une partie de la demeure des Tornier. L'inventaire (cf. *infra*) prouve par ailleurs l'existence de plusieurs corps de logis, ordonnés vraisemblablement autour d'une cour.

La parcelle sur laquelle s'élevait cette série de bâtiments devait donc être à la fois biscornue et relativement profonde, ce qui rejoint l'allure des parcelles visibles sur les plans cadastraux les plus anciens conservés aux Archives municipales de Toulouse. Henri Molet les étudie et a eu la gentillesse de nous communiquer ses restitutions successives du secteur à partir des plans cadastraux de 1478 (moulon 8), 1550 (moulon 23), 1680 (moulon 21). Jusqu'en 1550, les parcelles sont particulièrement profondes et étroites, imbriquées les unes dans les autres par des recoins. En 1476-1478, des parties de ce secteur sont signalées rebâties (nous sommes après le grand incendie de Toulouse), et le nom des Tornier n'est plus mentionné parmi les propriétaires.

26. Aymeric Tornier par exemple, marchand rue Temponnières. Il dresse l'inventaire avec le notaire et est co-tuteur des héritiers.

27. Sur ces différents cercles (la famille, les dépendants, les amis...), cf. « Entre Toulouse et Toulousain: propriétés et cadres de vie de noble Bertrand Tornier et de sa famille au début du xv<sup>e</sup> siècle », à paraître.

28. On peut penser en revanche que les hôtels de Bertrand Tornier loués à des artisans abritent un ouvroir; peut-être est-ce le cas de l'un des deux hôtels contigus et jouxtant par le portail et par l'arrière le grand hôtel des Tornier, occupé pour l'un d'entre eux par un caussatier?

29. Portail ou porche couvert?

30. F° 4 v°: « *intus dictum hospiciium unum corserium pili grisi. Item unum ronsinum pili moreu. Item unam mulam etiam pili bayardi obscuri* ».

31. « *Item reperit dictus contutor ante stabulum dicti hospicii unam caxam abietis pro tenendo...* (illisible) ». Dans le corridor, inventorié juste après, une échelle de meunier, deux seaux de cuivre avec une chaîne de fer *pro putheo* (f° 9 v°).

32. Il faut 15 séances pour inventorier tous les biens des héritiers de noble Bertrand. Pour le grand hôtel de la rue Temponnières, l'essentiel de l'inventaire est réalisé en 5 fois, entre le 9 septembre et le 13 octobre 1402 mais d'autres séances échelonnées jusqu'en février 1403 complètent la liste.

33. Des éléments prouvent des retours dans certaines pièces pour dénombrer le contenu des coffres ou pour compléter un inventaire; au contraire, certaines parties de l'inventaire taisent toute localisation.

des pièces les unes par rapport aux autres (34). Des objets ont déjà été visiblement déplacés : des chambres sont vides alors que l'on a regroupé dans une pièce haute de la tour la plupart des objets de valeur de l'hôtel, des bijoux aux réserves de cire (35). Enfin, le grand nombre de pièces, ainsi qu'une description assez floue, accroissent les possibilités de combinaisons.

Nous livrons donc les données brutes, en tentant de croiser les indices éparpillés dans le document et les informations glanées au fil des lectures... mais au final, les incertitudes et les hypothèses l'emportent si l'on souhaite imaginer la distribution des pièces de cette demeure patricienne.

Le 9 septembre 1402, Aymeric Tornier et le notaire commencent par compter les montures, puis visitent la salle, la chapelle, le débarras de la chambre basse, la chambre basse dans laquelle couchait noble Bertrand Tornier (36). Aucun indice ne précise le mouvement effectué entre l'écurie et la salle : les deux hommes ont-ils accédé à un premier niveau, l'étage dit noble, par un escalier situé dans la cour (37) ? Si deux pièces sont liées (débarras et chambre basse), faut-il imaginer une enfilade de pièces entre la salle, la chapelle et les appartements du maître de maison ? La chambre de Bertrand est-elle « basse » par rapport aux étages supérieurs de la demeure ou ce terme signifierait-il, chose rarissime, que l'*aula*, la chapelle et les deux pièces qu'occupaient Bertrand puissent être en rez-de-chaussée ? Si une *aula* en rez-de-chaussée est possible (38), peut-on en dire autant d'une chapelle ou de la chambre du maître des lieux ? Cette hypothèse paraît improbable : l'expression « chambre basse » devrait être interprétée en regard des niveaux supérieurs.

L'inventaire reprend le 11 septembre dans la cuisine, puis dans la chambre à côté de la cuisine, dans une chambre contiguë à la précédente, dans une chambre basse près de la tour, dans une chambre de la tour dans laquelle dormait la veuve de Bertrand, dame Irlande, dans une chambre contiguë à la précédente ; puis on passe au sommet de la tour, dans des chambres au-dessus de la salle, sans en préciser le nombre, enfin dans le *soleillo* (39). Une fois encore l'imprécision est de mise : quelle est la place de la cuisine par rapport à la salle ? Comment la tour est-elle liée à un ou d'autre(s) corps de logis ?

Le 16 septembre, Aymeric Tornier et le notaire visitent la dépense à côté de la chambre haute de la tour et dressent la liste de la vaisselle (40), des réserves de cire, de quelques armes et objets de valeur, du linge de maison (41) ; puis ils reviennent dans la chapelle inventorier le contenu des coffres (42) ; ils dressent ensuite la liste des vêtements de dame Irlande, vraisemblablement rangés dans les nombreux coffres de sa chambre (43).

Le 20 septembre, on inventorie le linge de maison ainsi que le contenu précieux de coffrets ouvragés sans que ces biens soient localisés davantage : sommes-nous encore dans la chambre de dame Irlande ou dans la pièce haute de la tour dans laquelle, on le voit plus avant, les objets les plus précieux ont été regroupés ? L'inventaire complète

34. En dehors de « à côté de » ou de « au-dessus de », aucune autre indication qui s'appuierait par exemple sur la mention des confrants, sur le côté de la rue, l'arrière... À aucun moment ne sont évoquées la place et la forme de l'escalier, des circulations entre les différentes pièces...

35. Pour les réserves de cire et les luminaires, ce phénomène est connu par ailleurs, cf. Y. ESQUIEU et alii, L'éclairage, dans *Cent maisons médiévales en France...*, op. cit., p. 102.

36. « in aula », « in capella », « in cinorio camere basse », « in camera bassa dicti hospicii in qua dictus condam dominus Bertrandus cubabat dum vivebat » (f° 4 v°-5 v°). Nous avons conservé le terme de « chambre » lorsque cet espace comporte au moins un lit ; nous traduisons par « pièce » dans le cas contraire.

37. Cela correspondrait à un agencement très classique, celui du grand degré partant de la cour et desservant la salle, système mis en évidence à Montpellier, à Cahors...

38. Les auteurs de *Montpellier, la demeure médiévale* (op. cit.) donnent deux exemples de salles basses, en rez-de-chaussée, datées du XIV<sup>e</sup> siècle (p. 95 et p. 166-174). À Toulouse, rue du Taur dans la cour de la cinémathèque, on voit les restes de ce qui a vraisemblablement été une salle en rez-de-chaussée. Rappelons enfin que cet inventaire ne mentionne ni boutique ni ouvrier qui, en général, occupent les rez-de-chaussée des maisons médiévales.

39. « reperit in quoquinia dicti hospicii... », « Item in quadam camera juxta dictam quoquiniam », « in alia camera predictae contigua », « in quadam alia camera bassa juxta turrin dicti hospicii », « in quadam alia camera dicti hospicii in dicta turre posita quandam colquam... in qua cubabat nobilis domina Irlanda relicta dicti condam nobilis Bertrandi Tornerii », « in quadam alia camera predictae contigua », « in summitate turris dicti hospicii », « in cameris de super aulam », « Item in solheldorium dicti hospicii » (f° 5-6).

40. Des pièces de vaisselle très diverses : vaisselle de table d'étain, de cuivre, ustensiles servant à la préparation des mets (chaudrons) ou au transport des liquides...

41. Une liste impressionnante de draps, nappes, longières, serviettes mais aussi des courtepointes et couvertures armoriées, des coussins de prix armoriés...

42. Des tentures, des banquiers, souvent armoriés, des vêtements liturgiques, un missel, un bréviaire, du linge en nombre...

43. « in ciborio existente juxta camera altarii dicte turris », « Item reperit in quadam caxa fag... existente in capella dicti hospicii » (f° 6-7 v°).

celui qui a déjà été dressé dans la cuisine et fournit la liste des biens qui se trouvent dans une pièce au-dessus de la cuisine (44).

L'inventaire reprend le 13 octobre par la liste des armes, des pièces d'armure et de harnachement de noble Bertrand. Ces objets étaient-ils entreposés dans les coffres de sa chambre et de la pièce contiguë, ou ailleurs ? Aymeric Tornier et le notaire passent ensuite dans le cellier de la tour, puis dans une « *camera sive sotol* » qui se situe au-dessus d'un autre cellier, puis dans ledit chai qui est sous l'*aula*. Dans ces trois réserves, des barriques de vin auquel ils ont goûté puisqu'ils portent des appréciations (45). Enfin, les deux hommes visitent une chambre située à côté du « *prostyle* » de l'hôtel (*juxta prostiulus dicti hospicii*), chambre qui est en fait une pièce à pétrir, une boulangerie (*in dicto pristidorio*) (46) ; ils repassent *ante stabulum* et inventorient le contenu fort divers du corridor (47).

Les séances suivantes, entre le 14 octobre 1402 et le 24 février 1403, s'attachent à inventorier les autres propriétés de noble Bertrand, dans Toulouse et en Toulousain. Aymeric Tornier et le notaire complèteront cependant encore l'inventaire du grand hôtel de la rue Temponières : le 14 octobre, ils inventorient le contenu précieux des coffres rangés dans la dépense haute de la tour (48) : de belles ceintures ouvragées, des bijoux, de petites pièces d'orfèvrerie, le sceau de noble Bertrand, de beaux coffrets, des pièces de soie. Le 19 octobre, les deux hommes passent en revue les créances mais mentionnent aussi des tablettes d'ivoires enduites de cire pour écrire : sans doute sommes-nous encore dans le grand hôtel des Tornier, dans la chambre de Bertrand ou dans cette dépense haute de la tour qui semble jouer un rôle de coffre-fort après le décès du maître de maison (49). Le 19 janvier 1403, ce sont les livres d'oblies, le 6 février un précieux attelage de mule, des livres, certainement dans le grand hôtel toulousain, bien que rien ne soit précisé. Le 12 février enfin, on fait le point sur la liste des provisions et des productions livrées au grand hôtel toulousain, on complète la liste du linge, de la vaisselle (50).

En fin de compte, que peut-on imaginer ? L'hôtel Tornier est exceptionnel par le nombre de pièces, son élévation, la présence d'une tour et peut-être plus encore d'une chapelle.

Il est certainement constitué de plusieurs corps de bâtiments, au moins deux, le logis et la tour, voire davantage (51). Dans l'hypothèse la plus classique d'une suite *aula*-chapelle-chambre de noble Bertrand au même niveau, on dénombre au moins trois niveaux, quatre dans la tour : au premier niveau, en rez-de-chaussée, l'écurie, les celliers, le chai (52) et la boulangerie, cette dernière étant située à côté du *prostyle* de l'hôtel (faut-il y voir la loge des hôtels de Montpellier (53) ?). À un second niveau, la salle, la chapelle, l'espace privé du maître (chambre et dépense), la chambre de la maîtresse de maison dans la tour, une chambre contiguë. À un troisième niveau, des chambres, des resserres (54) ; le *soleilho*, évoqué immédiatement après les chambres situées au-dessus de la salle (55), peut faire penser à une galerie de circulation (56). Enfin, un dernier niveau, le sommet de la tour.

Au-delà des hypothèses, le texte est parfois totalement silencieux. Où placer les escaliers ? Faut-il penser à un grand degré, à des escaliers secondaires, à un escalier à vis logé dans une tourelle contiguë à la tour (57) ? Quelles

44. « *Item reperit in quoquinia dicti hospicii ultra illa qua in eadem superius reperirat...* », « *in quadam camera de super dicta quoquinia* » (f° 7 v°- 8 v°).

45. Dans le cellier de la tour, 6 tonneaux de vin *aceto et turbato*, 2 tonneaux et une barrique de bon vin nouveau ; dans la pièce ou *sotol*, 6 tonneaux de vin troublé ; dans le chai sous l'*aula*, 9 tonneaux de vin bon, 15 tonneaux vides et vieux (f° 8 v°).

46. Ils y dénombrent logiquement un pétrin, 3 tamis, mais aussi un saloir (f° 9).

47. « *reperit in dicto hospicio* » (suit la liste des armes et armures), « *item reperit dictus contutor in penore turris dicti hospicii* », « *Item in quadam camera sive sotol existente de super aliud penus dicti hospicii* », « *in dicto chayo de subius aulam dicti hospicii* », « *in camera situata juxta prostiulus dicti hospicii... in dicto pristidorio* », « *ante stabulum* », « *in corredorio* » (f° 8 v°-9).

48. « *...reperit suum inventarium continuando intus cinorium altum turris hospicii magni dictorum heredum predicti in dicta carreria de Temponariis situati et in quadam caxa noguerii...* » (f° 9 v°-10).

49. « *Item quasdam tabuletas eboris pro scribendo incertas...* » (f° 10).

50. F° 13-13 v°.

51. Si l'on ajoute par exemple un bâtiment pour l'écurie et d'autres communs. L'inventaire dénombre des outils qui plaident en faveur de bâtiments de service : scies, cognée pour le couper le bois, des mesures pour le bois...

52. Dans l'hypothèse d'une *aula* en rez-de-chaussée, le chai « *de subius aulam* » serait une cave en sous-sol. Cette version expliquerait peut-être la variation de vocabulaire : le document parle de *penus* ailleurs et n'emploie le terme de *chay* qu'ici, alors que les autres *penus* renferment aussi du vin...

53. *Op. cit.*, p. 63-68. Le passage d'entrée (ici le *portale*) débouche le plus souvent sous une loge « espace plafonné ou le plus souvent voûté s'ouvrant sur la cour par des arcades et prolongeant celle-ci à couvert ». Les termes employés à Montpellier sont ceux de *porticus*, *porticum*.

54. Tant dans la tour, une chambre haute et sa dépense, que dans le logis, les chambres au-dessus de l'*aula*.

55. Ces *camerae* sont vides, à l'exception d'un berceau de corde (f° 6).

56. On y dénombre seulement deux vieilles couvertures et un crible.

57. Comme cela se voit par ailleurs à Toulouse, cf. *infra*.

circulations dans et entre les bâtiments ? Où placer la cuisine et la pièce au-dessus de la cuisine qui sert visiblement d'office (58) ? Respectivement en rez-de-chaussée et premier étage ou aux premier et second étages ? Doit-on imaginer la cuisine à proximité immédiate de la salle, dans le même corps de bâtiment, ou dans une autre aile, celle des communs (59) ? Que penser du corridor ? Est-ce un couloir, un corridor à fonction distributive et/ou joue-t-il le rôle d'une entrée (60) ?

Quoiqu'il en soit, cet hôtel fort vaste, agrémenté d'une tour et d'une chapelle, comparé à d'autres hôtels à peu près contemporains, décrits soit dans des inventaires soit dans des monographies, paraît tout à fait remarquable. Il surclasse par exemple celui du plus riche Toulousain de l'époque, le drapier Guilhem Azémar dont l'hôtel rue Fauga, en 1401, est orné d'une tour, seulement habitable en haut (la partie basse est occupée par un escalier à vis), et abrite un nombre inférieur de pièces (61).

La tour des Tornier est un ornement à la fois nobiliaire et capitulaire classique. Elle proclame la puissance mais sert aussi de coffre-fort : c'est dans l'une des pièces hautes de la tour (62) qu'ont été regroupés presque tous les objets de valeur de l'hôtel : la vaisselle d'étain et de cuivre, un bénitier d'étain, les provisions de cire, 6 candélabres, des armes précieuses (dagues, épée), les tissus fourrés et de prix (couvertures de soie brodées, velours, bonnets de fourrure), un nécessaire de toilette portatif, des balances, des flûtes dans leur étui de cuir, des coffrets précieux (dont le contenu est inventorié plus tard : des quantités de bijoux, des ceintures ouvragées, des amulettes et reliques, quelques pièces d'orfèvrerie). Toujours entreposé dans cette pièce haute de la tour, la plupart du linge de maison (draps, nappes, longières, serviettes...).

Ce qui est plus étonnant cependant, c'est l'ampleur de la tour Tornier et son côté habitable. Les tours des hôtels toulousains ne renferment en général que l'escalier en vis qui dessert les corps de logis adjacents et/ou une pièce haute, une terrasse, comme chez Guilhem Azémar. Celle des Tornier s'élève sur quatre niveaux (63), avec semble-t-il deux pièces par niveau (64). On peut la rapprocher de celle des Vinhas, qui s'élève toujours au n° 10 de la même rue Temponnières, et qui a été étudiée par A.-L. Napoléone (65). Cette tour quadrangulaire est desservie par un escalier en vis situé dans une tourelle contiguë. À chaque niveau, on dégage un espace de 20-25 m<sup>2</sup>. Cet édifice avait visiblement 4 niveaux, et deux sous-sols, le second sous-sol étant divisé en 2 pièces, organisation qui rappelle la description plus floue de la tour des Tornier.

### *L'équipement*

Quatre pièces étaient chauffées par des cheminées. Elles sont mentionnées pour la salle grâce au « parament armorié à disposer devant la cheminée » (66), grâce à la présence de chenets dans la chambre de dame Irlande, dans

58. On y dénombre 7 jarres et oules (de cuivre, de plomb pour l'huile, de terre), une marmite, un tripode, un chenet, un petit cuveau de bois, un coffre de sapin, une planche pour servir de table avec deux escabeaux, deux petits bancs de bois, un petit saloir, 3 quartiers de viandes salées, 3 disques d'osier blanc (dessous de plat ? plateaux ?), 2 lanternes de corne, 2 petites bassines, l'une en cuivre, l'autre en laiton pour donner à boire aux poules... (f° 8 v°).

59. On constate que deux chambres contiguës sont décrites à la suite de la cuisine. Elles sont respectivement meublées de 2 lits garnis ; la seconde paraît plus confortable parce qu'équipée d'un candélabre fixé dans le torchis et d'une chaise percée (f° 5-5 v°).

60. Ce qu'il contient étonne : 3 lances, une échelle de meunier, 2 seaux de cuivre pour le puits, une mesure de fer pour le bois, 2 cuveaux de bois, mais aussi deux « berrets » neufs, l'un blanc, l'autre rouge, une tunique brodée de perles aux manches et appartenant à dame Irlande, les matines neuves et enluminées de noble Bertrand (f° 9). Cela nous laisse penser qu'il s'agit d'un couloir intérieur à l'hôtel et non d'un passage entre la rue et la cour. Ce corridor pourrait desservir d'un côté la salle, la chapelle, les chambres, de l'autre la cuisine et les chambres adjacentes. Question lancinante : ce corridor est-il en rez-de-chaussée (proximité du puits) ou à l'étage ?

61. Selon Ph. WOLFF : la salle en rez-de-chaussée (la boutique de Guilhem est ailleurs), la cuisine, 2 chambres, un large porche et une écurie. À l'étage, 5 chambres, et au sous-sol, un cellier, cf. *Commerces et marchands à Toulouse (vers 1350-vers 1450)*, Paris, 1954, p. 600.

62. Peut-être les deux puisqu'une partie de l'inventaire des objets de valeur n'est pas du tout localisé.

63. Le cellier, le niveau de la chambre de dame Irlande, la chambre haute, le sommet, sans doute une terrasse ou mirande.

64. La chambre de dame Irlande sise dans la tour est contiguë à une autre chambre (f° 5 v° et 6), la partie haute de la tour est occupée par une chambre haute et une dépense contiguë (f° 6). Le même plan semble se répéter.

65. A.-L. NAPOLÉONE, « Les maisons gothiques... », article déjà cité.

66. Cette tenture pare-feu est rangée dans une caisse entreposée dans la chapelle : « *Item unum paramentum sive cubertam viridem proponendo ante chamineyam aule signalatum de quinque signis et armis hospicii totum novum XV palmorum longitudinis et XII amplitudinis* » (f° 7). Une pièce de grande dimension : l'empan de Toulouse vaut 0,224 m, soit une tenture de 3,35 m x 2,70 m environ.

la chambre de noble Bertrand (67), d'une pelle à feu, de tisonnier, de broche et de gril dans la cuisine (68). On ne retrouve qu'un seul chenet et un trépied dans la pièce au-dessus de la cuisine. Si l'hôtel avait un four, ce qui n'est pas improbable puisqu'existe une pièce à pétrir, il n'est pas forcément noté car considéré comme faisant partie du bâti (69).

Quant à l'éclairage naturel, rien n'est dit pour les fenêtres en dehors d'une mention de 5 longues tiges et 3 petites pour la fenêtre dans le débarras contigu à la chambre du maître de maison (70). En revanche on répertorie 2 lampes (*crucibola*) de fer dans la cuisine, un candélabre fixé au torchis d'une chambre (71), et, chose plus rare, 2 lanternes de corne rangées dans la pièce au-dessus de la cuisine (72). Tout ce qui reste des instruments d'éclairage et des stocks de cire au moment de l'inventaire a été regroupé dans la pièce haute de la tour : 6 candélabres, 28 torches de cire, 8 chandelles de divers poids (73).

Le confort, c'est aussi tout ce qui concerne l'hygiène, la toilette, l'eau. L'inventaire ne mentionne pas de latrines (74) mais cite dans l'une des chambres proches de la cuisine, une chaise percée (75). Dans le chai situé sous la salle est entreposée « une baignoire pour le bain » (76) que l'on déplaçait à l'occasion dans les chambres ou les pièces chauffées. Dans la pièce haute de la tour, on cite un nécessaire de toilette portatif renfermant un peigne, un miroir, des ciseaux (77). Ailleurs on a la mention, sans localisation précise, de « deux bassines en laiton dans lesquelles les filles de l'hôtel se lavaient la tête » (78). À cela s'ajoutent de nombreuses jarres de cuivre et de terre, les bassines et bassins de métal, les pichets et cruches entreposés soit dans la pièce au-dessus de la cuisine, soit dans la pièce haute de la tour (79), mais aussi les deux seaux de cuivre avec une chaîne de fer pour le puits ainsi qu'un cuveau de bois dans le corridor. Apparenté au souci de l'hygiène et de la sauvegarde des provisions, un piège à rats cité dans la chambre contiguë à celle de dame Irlande (80).

D'autres animaux vivent dans l'hôtel. On a déjà signalé l'écurie ; il y aussi un poulailler : deux bassines servent à donner à boire aux poules (81). Aucun bûcher n'est mentionné mais 3 bordes toutes proches et non louées abritent, outre un tombereau, du foin, du bois et des provisions de céréales.

### *Le décor de la demeure*

Nous avons traité ailleurs du train de vie, des mentalités et de la culture des occupants de lieux, révélés à travers les biens inventoriés (82). Nous nous attacherons seulement à détailler quelque peu ce qui composait le décor de cet hôtel.

Nous avons résumé dans un tableau l'inventaire du mobilier de chacune des pièces, certaines d'entre elles étant particulièrement encombrées (83).

67. « *Item duos gossetos ferri bonos* » (f° 5, chambre de Bertrand), « *Item duos gossetos ferri pro chamineya dicti camere* » (chambre de dame Irlande, f° 5 v°)

68. « *Item unum veru sive ast ferri. Item unam gresiham ferri. Item unum calfaleu metalli magnum cum carva et cum pot* » (f° 8), « *Item unam paletam ferri tizoner pro... super ignem* » (f° 8 v°). Dans la cuisine aussi 3 trépieds. Nous ne détaillons pas ici les batteries de cuisine mais l'équipement est très complet : des mortiers, des marmites, des chaudrons, poêlon, de quoi cuisiner les poissons (« *unam gaudadoram perforatam cum carvis sive mantelhs pro dequoquendo pices* »), des couteaux pour les viandes... Ces objets sont entreposés dans la cuisine, l'office au-dessus de la cuisine, dans la dépense haute de la tour.

69. Le plan cadastral de 1478 (moulon 8) mentionne 2 fours dans 2 parcelles différentes du secteur. L'un d'entre eux est situé à peu de distance de la rue des Changeurs (indication communiquée par H. Molet)

70. « *Item quinque virgas longas et tres breves ferri pro fenestra* » (f° 5).

71. « *Item unum candelabrum ferri ad modum seu fayssonem fundi patene fixum in torticio dicte camere* » (f° 5 v°).

72. « *Item duas lanternas cornu* » (f° 8 v°).

73. F° 6 v°.

74. Ce qui ne signifie pas qu'il n'y en ait pas : faisant partie du bâti, elles peuvent ne pas être notées. On remarque cependant dans la dépense attenante à la chambre de noble Bertrand, « une lauze faisant office de planche » (« *unam petram lose ad modum postie* », f° 5).

75. « *unam catradam perforatam* » (f° 5 v°).

76. « *Item unum cornutum pro balneando* ». S'y ajoutent 3 cuiviers, un grand et deux petits (f° 8 v°).

77. « *Item unum penchinerium in quo tenent pictinam, speculum et forpicos sive calhau pro asportando* » (f° 6 v°).

78. « *Item duas bassinas latonis parvas in quibus abluerunt capud filie hospicii* » (f° 8).

79. Sans que l'on puisse toujours faire la distinction entre ce qui sert à transporter, entreposer des liquides, ce qui relève de la vaisselle de table.

80. « *Item unum raterium pro accipiendo mures* » (f° 6).

81. Dans la pièce au-dessus de la cuisine : « *Item duas bassinetas parvas unam cupri aliam latonis pro dando ad potandum galliniis* » (f° 8 v°).

82. Dans notre communication, déjà citée, lors du congrès du CTHS. Nous avons donné par exemple des indications sur les vêtements, la parure et les bijoux, les livres...

83. La chambre de dame Irlande par exemple : son lit, deux autres lits, un petit banc, 6 coffres... Dans la chambre contiguë à la sienne, 3 lits garnis, une banquette (*banquetam*) à trois pieds...

En dehors de quelques meubles en noyer, de dressoirs (84), de quelques beaux coffres (85), de quelques grands bancs (86), des deux grands lits entourés de courtines blanches du maître et de la maîtresse de maison (87), les meubles sont le plus souvent très ordinaires (en sapin) (88), cassés, jugés vieux et de modique valeur.

Il en est de même pour le linge de maison : on compte d'innombrables draps, courtepointes, couvertures (89), nappes, longières, serviettes, mais ces pièces sont usées, rapiécées (« rapetassées », *petassatas*), déchirées, hormis quelques-unes d'entre elles.

Plus impressionnante est la collection de tentures (90), couvertures, banquiers et coussins (91) armoriés :

- dans l'*aula* :

*duos panesios pictos* rangés dans un coffre (f° 5)

- dans un coffre de la chapelle (f° 7) :

5 pièces de courtine de serge tannée avec... (illisible) et avec les armes dudit Bertrand,

un vieux tissu (*panum*) *pro paramento inscripto de diversis rebus*,

un couvre-lit (*copertorium*) de tissu usé *signalatum circa et in medio de armis dicti hospicii et cum quadam rota in medio*,

un couvre-lit de tissu garance rouge *signalatum de armis dicti condam Bertandi et del Falguar et sunt XXIII or signa* (ce couvre-lit est aussi fourré de vair),

un couvre-lit de cendal vert (*cendati viridi*), vieux, *sine signis*,

un bouqeran (*bocayran sive vanoam*) *factam de canavas sutum ad modum de Lafengas* (5,40 m x 4,50 m),

un *paramentum sive cubertam* vert à placer devant la cheminée de la salle, *signalatum de quinque signis et armis hospicii*, tout neuf, de 3,35 m x 2,70 m,

un banquier (banquale) tanné, *cum signis dicti hospicii et de Viveriis*, de 10,75 m de long,

un banquier de la même couleur et... (illisible), avec des signes, 9 m de long,

un banquier aux mêmes couleurs, avec des signes, 6,30 m de long,

un banquier vert avec les armes de l'hôtel et celles des Garautz (92), 10,80 m de long,

un banquier, mêmes couleurs et signes, vieux et usé, 4,95 m de long,

un banquier brodé au nom et aux signes dudit Bertrand et de Mauléon, 10,75 de long,

un banquier, mêmes couleurs et signes, 7,20 m de long,

un banquier d'une canne de long,

un banquier, mêmes couleurs et signes, 4,05 m de long,

un *paramentum* d'étamine noire (*staminie*), *cum signis hospicii et Ispanhie*, vieux et troué, de 3,15 m de long 2,70 m de large,

une pièce de ladite étamine *ad modum banqualli* avec des lettres brodées, 4 m de long,

- dans la chambre qui jouxte la cuisine (f° 5 v°, partie très abîmée) :

du linge de lit (couvre-lit ?) *cum leonis in medio*,

84. Un dressoir à quatre pieds dans la cuisine, « une planche en guise de dressoir », avec ses escabeaux, dans la chambre contiguë à celle de dame Irlande (faut-il y voir l'aménagement d'une niche maçonnée ? Dans la même pièce, 2 planches de sapin, l'une de 1,35 m, l'autre de 1,80.)

85. Certains coffres ont des compartiments, des cloisons précise-t-on (*cum meianis*), d'autres sont ferrés ou ont des ferrures. Ainsi dans la dépense jouxtant la chambre haute de la tour, un coffre de sapin à 6 compartiments et qui mesure 2 cannes de long, soit 3,60 m (la canne de Toulouse : 1,796 m), un autre, en noyer, est ferré, mesure 1,60 m de long et est répertorié avec ses deux escabeaux. Dans la chapelle, « un grand coffre de sapin, long, dans lequel on garde le pain pour l'hôtel ». Dans la chambre de dame Irlande, la dimension de certains des 6 coffres est notée : le plus grand fait 1,80 m de long, trois autres coffres font 1,35 m, 0,90 m, 0,70 m de long.

86. Dans l'*aula*, un banc (*scannum*) de sapin avec marchepied (mais cassé), deux longs bancs (*banquos*), « un de chaque côté de ladite salle », quatre bancs hauts... (f° 4 v° -5).

87. Dans la chambre de Bertrand « *unam colquam altam et factam postibus abietis* » entourée de « *quinque pecias cortinarum de canabas albarum* ». L'édredon de plume mesure environ 3,60 m x 2,70 m (f° 5). Dans la chambre de dame Irlande, une couche faite de 4 planches *cum solerio*. Un couvre-lit de *canavas* mesure 5,35 m x 2,70 m, l'édredon 2,70 m x 2 m ; le lit est entouré de 5 pièces de courtines blanches (f° 5 v°). Les autres lits de l'hôtel, ainsi que les édredons qui les couvrent, sont de dimensions inférieures.

88. Disons cependant que les premiers folios de l'inventaire sont déchirés par endroits et que par exemple, la liste des meubles de l'*aula* est tout à fait partielle : 8 lignes sont très abîmées. Or l'*aula* renferme en général de belles pièces de mobilier.

89. Couvertures et courtepointes sont souvent rayées de vert et de rouge, de rouge et de blanc, certaines sont dites livides, bleuâtres.

90. On préférera ce terme à celui de tapisserie. Les mots employés sont *paramentum*, *cortina*, *copertorium*. Il s'agit davantage de tissus brodés ou peints, plutôt que de tapisseries.

91. Les coussins sont désignés par le terme de *minhotos*.

92. La mère de noble Bertrand Tornier est une Garaud, cf. notre communication au congrès du CTHS.

- dans la dépense haute de la tour (f° 6-6 v°-7) :

*un tapit velutum et operatum, 2,25 m x 1,10 m,*

deux coussins (*minhotos*) de velours rouge *signalatos de armis dicti domini Bertrandi et eius matris,*

deux *minhotos munitos, unum cendato ramato et alium cendato rubeo plano* (l'un de cendal à motifs, l'autre de cendal rouge uni ?),

un couvre-lit de soie (*ciricis*) *quatuor carteriorum bornatum de rubeo cum signis stellarum et de Mons,*

une *vanoam* neuve et blanche *cum quinque signis straneis,*

*tres pecias cortinarum albarum,*

un couvre-lit de berceau (*copertorium de bres*), en tissu garance, avec les 5 signes de sire Bertrand et de feue sa mère.

Quelle est la provenance de cette collection ? Il n'y a pas de doute lorsqu'il s'agit des armes de la famille ou de parents, mais certaines pièces pourraient provenir de prêts autrefois consentis à des nobles désargentés (93). Certaines de ces pièces sont frappées aux armes de Bertrand, de sa mère, mais d'autres sont dites aux armes « de l'hôtel ». Que faut-il en penser ? Cette distinction dans les termes implique-t-elle une différence ? On sait par exemple que la tour des Vinhas a été identifiée par A.-L. Napoléone grâce aux armes gravées sur la clef de voûte. De la même façon, les Tornier auraient-ils pu acheter cet hôtel à une autre famille (94) ?

La conclusion que l'on peut tirer de cet inventaire du « grand hôtel » de la rue Temponnières est nuancée. D'un côté, une imposante demeure, mais meublée somme toute ordinairement, du linge en nombre, mais en mauvais état. Le train de vie semble tout à fait au-dessous de ce qu'on attendrait de la position sociale de Bertrand Tornier et de ce monumental réceptacle. La gêne, que d'autres indices prouvent par ailleurs (95), est donc encore pour l'instant cachée derrière la belle façade.

Les objets de luxe sont ceux que l'on montre : les tapisseries, mais aussi les vêtements, les fourrures, dont certaines sont déjà déposées chez un pellipaire, les bijoux, les armes. Mais l'ambiguïté est parfois de mise si l'on envisage que certains de ces biens puissent provenir du change : c'est le cas pour certaines tentures et couvre-lits ; les bijoux en très grande quantité, les pièces d'orfèvrerie sont aussi à mi-chemin entre la fortune personnelle, l'ostentation, et les gages laissés à un ancien changeur, sa façon de thésauriser du métal précieux...

En revanche, la position sociale éminente est représentée par le véritable arsenal et les coûteuses pièces d'armure et d'équipement des chevaux détenus par noble Bertrand (96). En raison des origines de la famille, on comprend que lui et ses aïeux aient eu à cœur de tenir leur rang de chevalier même si l'on ne sait pas s'ils ont en effet servi par les armes. Il en est de même pour les livres, livres de piété mais aussi traité de morale et *Livre du Trésor* de Bruneto Latini. Le fils aîné de Bertrand, Gaillard, encore mineur, a d'ailleurs un précepteur à domicile, cité comme tel parmi les témoins.

### ***Le domaine campagnard à Mons***

Cette vie noble, que l'on affiche comme telle avec ostentation, d'abord dans la brique du « grand hôtel » toulousain, noble Bertrand y goûtait aussi grâce à son titre de seigneur de la Salvetat-Saint-Gilles mais surtout dans son domaine campagnard de Mons. Plusieurs séances inventorient une grande demeure avec tour, dépendances (97), terres et vignes qui y sont liées (98) ainsi qu'une borie complète dans laquelle réside un *gazzalhan* (99).

Or l'équipement domestique de cet hôtel de Mons montre qu'il s'agissait bien là de la maison des champs de noble Bertrand. On peut imaginer qu'il y venait facilement (nous sommes à une douzaine de kilomètres de Toulouse, en direction de Verfeil). Il pouvait y séjourner lors des fortes chaleurs estivales, pour surveiller les travaux des

---

93. N'oublions pas que les Tornier étaient des changeurs. La même remarque peut s'appliquer aussi à l'énorme quantité de linge (des gages ?), aux très nombreux bijoux. La grande longueur de certains banquiers est-elle un indice de la dimension de l'*aula* de l'hôtel Tornier, des deux longs bancs rangés le long de la salle, des quatre bancs hauts ? Ou correspond-elle à l'ampleur d'autres salles, dans d'autres demeures ?

94. Ainsi que certaines grandes pièces de décor qui auraient conservé leurs armoiries premières ?

95. Cf. notre communication au CTHS, déjà citée.

96. Même remarque.

97. F° 10-11 v°.

98. F° 11 v°.

99. La borie du lieu-dit « al montelh » (f° 11 v° 12).

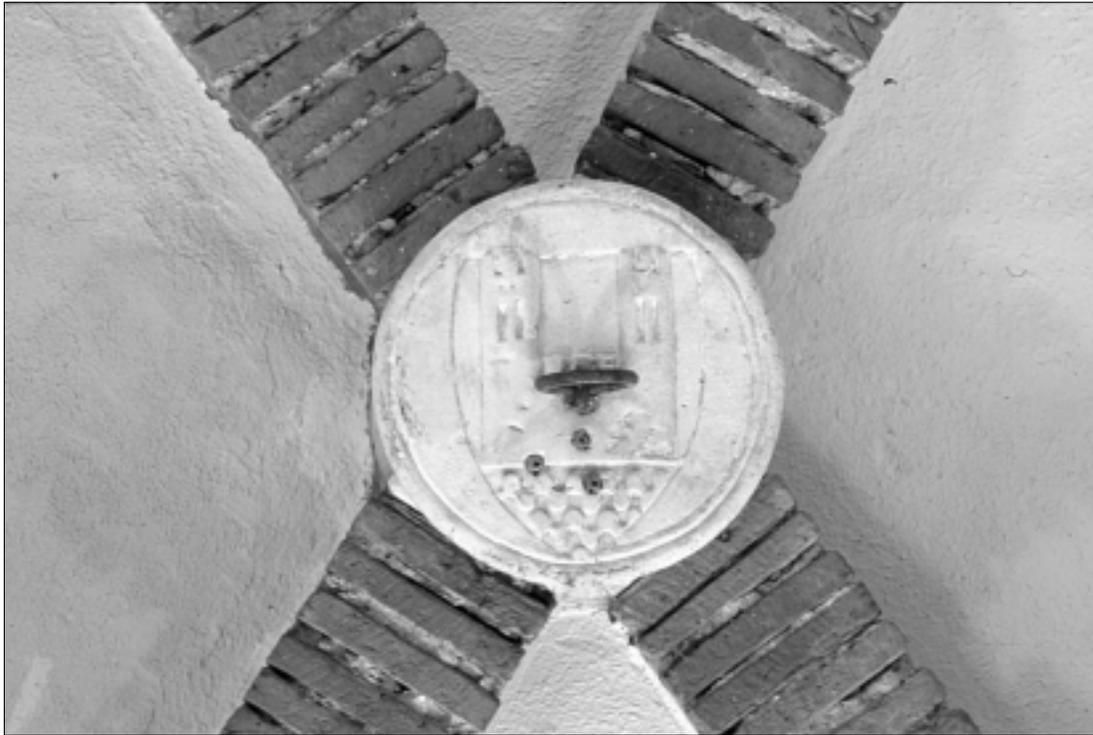


FIG. 2. CLEF DE VOÛTE ARMORIÉE DE L'HÔTEL DE VINHAS, à Toulouse. Salle du rez-de-chaussée. *Cliché A.-L. Napoléone.*



FIG. 3. LE CHÂTEAU DE CANDIE, un exemple de domaine campagnard aux environs immédiats de Toulouse. *Cliché A.-L. Napoléone.*

champs ou encore, pour s'adonner au plaisir noble par excellence, la chasse. Dans ses appartements de l'hôtel toulousain, on cite « deux trompettes pour chasser », on retrouve un cor de chasse dans sa chambre à Mons et les courtines blanches de son lit sont peintes d'un lièvre et de ses armes enchaînées (100).

### *La distribution*

D'après le document, cette résidence campagnarde devait être fort agréable : au milieu des champs et des vignes, face à un pré où s'élève un colombier, se dresse un « grand hôtel » et sa tour, agrémenté d'un jardin contigu.

La demeure est composée en rez-de-chaussée de la salle basse (101), d'une cuisine à l'arrière de cette salle (102), suivie d'une série de 3 chambres dont une jouxte l'écurie (103).

On passe ensuite dans l'entrée de la tour (104) puis dans la pièce contiguë à l'escalier (105), dans une pièce à pétrir (106), dans deux celliers (107) et enfin dans une chambre dans laquelle dormait la *familia* de l'hôtel (108), c'est-à-dire les domestiques.

Puis on revient dans la tour inventorier le contenu de la salle inférieure (*aula inferiori turris dicti hospicii*), très meublée et polyvalente, dans laquelle on dénombre 2 lits garnis dont un agrémenté des courtines déjà évoquées, des tables, des escabeaux, un dressoir, des coffres, un cor de chasse. Il semble que l'on ait regroupé dans cette pièce les objets les plus hétéroclites tels que 10 candélabres, 3 lanternes de cornes, une pierre d'autel consacrée, un bénitier d'étain, le linge de maison. Sans doute s'agissait-il de la chambre du maître des lieux dans laquelle les objets de valeur ont été regroupés pour l'inventaire.

À côté de cette chambre basse de la tour, une autre chambre (109) meublée de 2 lits et de 2 coffres. Après un rapide retour dans la cuisine pour terminer son inventaire (110), on passe à l'étage, dans la salle haute de la tour (111). La visite se poursuit à l'étage, dans deux chambres successives, presque vides (112). Puis on redescend dans une autre chambre à côté de la salle basse où l'on dénombre 2 lits et 4 berceaux d'enfant (113).

On sort enfin de l'hôtel pour inventorier ce qu'abritent les portiques et la basse-cour (114) : charrette à cheval, à boeuf, 2 tombereaux à boeufs, 28 barrières à brebis (*caulas ovilis*), des outils, un pressoir et de la vaisselle vinaire...

### *Équipement et décor*

Quelques détails sur cette demeure pour terminer.

La tour décrite n'abrite qu'une pièce par niveau. Sans doute peut-on passer de la salle haute au sommet de la tour grâce à l'échelle de meunier qui y est entreposée. Le dessus de la tour sert vraisemblablement à la surveillance des alentours de la demeure puisqu'on cite « un heurtoir de fer pour le guet du haut de l'hôtel » (115).

Trois pièces mentionnent des chenets : 4 chenets dans la salle basse, 2 dans la cuisine, 2 dans la salle basse de la tour.

---

100. Dans la dépense contiguë à sa chambre dans l'hôtel de la rue Temponnières, « *duo cornuta munita pro eundo venatum* » (f° 5) ; à Mons *in aula inferiori turris*, qui visiblement est la pièce où séjourne noble Bertrand, « *Illor pecias tele blanc pro cortinis lecti pictas de uno leporario cum armis dicti condam domini Bertrandi incadenatis* », une « corne de boeuf pour chasser » (f° 11).

101. « *intus aulam bassam dicti hospicii* » (f° 10).

102. « *in quoquinia retro dictam aulam* » (f° 10 v°). À Mons, le notaire est plus précis dans la localisation des pièces. Pour cet hôtel, l'inventaire est aussi dressé en une seule fois.

103. « *in quadam camera retro dictam quoquiniam* », « *in alia camera juxta stabulum bassum dicti hospicii* », « *in alia camera juxta predictam situata* » (f° 10 v°).

104. « *in intrata dicti castris sive turris* » (f° 10 v°).

105. « *in camera scale dicti hospicii contigua* » (f° 10 v°).

106. « *in camera sive prestinh dicti hospicii* » (f° 10 v°).

107. « *in duobus penoribus* » (f° 11).

108. « *in camera in qua cubabat familia dicti hospicii* » (f° 11).

109. « *in camera juxta dictam aulam* » (f° 11).

110. On apprend à cette occasion que la cuisine est « *juxta dictam aulam* » (f° 11 v°).

111. « *in aule superiori dicte turris* » (f° 11 v°).

112. « *in quadam alia camera juxta dictam aulam* », « *in quadam alia camera juxta predictam* » (f° 11 v°).

113. « *in alia camera de prope aulam bassam* » (f° 11 v°).

114. « *in porticis et bassacortz dicti hospicii* » (f° 11 v°).

115. « *Item unam scalam maneriam. Item unam bugnam ferri pro gueta de super hospicium* » (f° 11 v°).

Le luminaire est ici décrit avec précision: sont cités 2 candélabres *plantador*, 3 candélabres *ficador*, 6 candélabres à douille, un candélabre en forme de flambeaux (*ad modum lampadis*), 3 lampes (*crucibola*), 3 lanternes de corne. Aucun stock de cire n'est en revanche mentionné.

On répertorie une bassine pour se laver le visage, une autre pour les mains, toute une série de pichets et de cruches pour transporter ou verser de l'eau, le tout rangé dans la salle basse.

Le mobilier, le décor ne sont pas aussi nombreux et luxueux que dans la demeure toulousaine mais l'ameublement est complet et soigné. Ainsi certains meubles sont-ils même plus travaillés que ceux de l'hôtel de la rue Temponières, telles ces 2 cathèdres « l'une quasi ronde, l'autre avec un dossier travaillé » (116). À Mons aussi, quelques pièces de tissus et coussins travaillés: outre les couvertures rayées, un banquier aux armes dudit Bertrand et des Garaud, trois carreaux de laine ouvragés, deux carreaux de cuir.

## Conclusion

À travers ce petit dossier sur le « grand hôtel » toulousain et la résidence campagnarde de Mons, l'inventaire après décès de noble Bertrand Tornier laisse entrevoir quelques éléments de ces demeures des patriciens de Toulouse, en ville et aux champs.

Celles de Bertrand Tornier paraissent être particulièrement vastes et monumentales, répondant certainement à une volonté d'afficher dans la brique la réussite familiale. Cet hôtel toulousain si grand, un train de vie si ostentatoire ont d'ailleurs sans doute participé aux difficultés de cette branche des Tornier (117).

Cette ostentation semble d'autant plus forte qu'à la même époque les hôtels d'un Guilhem Azémar ou d'Arnaud Lagardelle sont bien plus modestes, et que dans ces cas-là, c'est davantage la qualité du mobilier, des tapisseries, de la vaisselle et du linge qui marque la riche et puissante demeure et non la monumentalité ou l'ornementation du bâti, contrairement peut-être à d'autres ensembles étudiés en Languedoc.

---

116. Dans la salle basse, « *duas cathedras fusti unam quasi rotundam et aliam cum sostenh a parte retro operatam* » (f° 10). Dans la salle inférieure de la tour (chambre de Bertrand), l'inventaire mentionne « *unum sparnarium sive crap pro ponendo loco cortinarum de supra lectum factum de tela grossa cruda* »: une sorte de crochet qui permettait de disposer/de retirer les courtines?

117. L'examen du cadastre de 1458 montre aussi l'effacement de la famille. Pour les rues des Changeurs et Temponières, le registre ne porte que la mention ambiguë de *Los hereties de Bernat de Torn* mais sans noter aucun bien (A.M. Toulouse, CC7, f° 149 v°), lesdits héritiers étant aussi mentionnés dans des confronts d'hôtels de la rue des Changeurs (f° 149, f° 150).

**Tableau récapitulatif de l'équipement du grand hôtel de la rue Temponières  
(sauf linge, vaisselle, objets de valeur, livres...)**

Pièce	Mobilier	Éclairage	Équipement du foyer, allusion à une cheminée (ustensiles culinaires)	Eau et hygiène (vaisselle non comprise)
Écurie ( <i>stabulum</i> ), (abrite un coursier, un ronsin, une mule)				
Salle ( <i>aula</i> )  NB. : 8 lignes de texte sont très abîmées, la liste est donc partielle	<ul style="list-style-type: none"> <li>- un banc avec son marchepied, cassé,</li> <li>- 2 bancs longs, un de chaque côté de la salle</li> <li>- 4 bancs hauts</li> <li>- 2 tables avec 2 escabeaux chacune</li> <li>- 2 autres tables</li> <li>- un banc</li> <li>- un coffre avec des pieds</li> <li>- un coffre au fond de la salle</li> <li>- un petit coffre où l'on rangeait des tissus peints</li> <li>- <i>unam tristegam...</i></li> </ul>		Cheminée mentionnée au cours de l'inventaire du contenu d'un coffre de la chapelle : « un parament à placer devant la cheminée de la salle... »	
La chapelle ( <i>in capella</i> )	6 caisses et coffres de tailles et d'essences diverses			
Dépense/remise de la chambre basse ( <i>in cinorio camere basse</i> )	<ul style="list-style-type: none"> <li>- 1 table en noyer avec ses escabeaux</li> <li>- 1 coffre en noyer avec ses escabeaux</li> <li>- 1 pierre de lauze</li> <li>- <i>unum pipotum sive arnesium cum suo torn pro parando toguas ferreas</i></li> </ul>	- 5 longues tiges de fer et 3 petites pour la fenêtre		
Chambre basse dans laquelle couchait noble Bertrand ( <i>in camera bassa</i> )	<ul style="list-style-type: none"> <li>- 2 coffres</li> <li>- 2 bancs</li> <li>- 1 lit garni</li> </ul>		- 2 chenets de fer	
Cuisine ( <i>in quoquinia</i> ) « en plus de ce qui a été déjà trouvé »	<ul style="list-style-type: none"> <li>- 1 coffre</li> <li>- 1 dressoir</li> <li>- 1 table et ses escabeaux</li> <li>- 3 petits bancs</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>- 3 trépieds de fer</li> <li>- une broche en fer</li> <li>- 1 gril</li> <li>- 1 pelle à feu</li> <li>- 1 tisonnier</li> </ul>	
Chambre à côté de la cuisine ( <i>in camera juxta dictam quoquiniam</i> )	<ul style="list-style-type: none"> <li>- 2 lits garnis</li> <li>- 1 table de noyer et 2 escabeaux</li> <li>- 1 petit banc</li> <li>- 1 coffre</li> </ul>			
Chambre contiguë à la précédente ( <i>in alia camera predictae contigua</i> )	- 2 lits garnis	- 1 candélabre de fer <i>ad modum fayssonem fundi patene fixum in torticio</i>		- 1 chaise percée

Chambre basse jouxtant la tour ( <i>in alia camera bassa juxta turrim</i> )	- 1 petit lit - 1 lit - 2 bancs			
Chambre dans la tour dans laquelle couchait dame Irlande ( <i>in alia camera in dicta turre posita in qua cubabat nobilis domina Irlanda</i> )	- 1 lit garni - 1 petit banc - 1 petit lit garni - 1 lit garni - 6 coffres de tailles diverses		« 2 chenets en fer pour la cheminée de la dite chambre »	
Chambre contiguë à la précédente ( <i>in alia camera predictae contigua</i> )	- 3 lits garnis - 1 banquette à trois pieds - 1 planche (dressoir) et ses escabeaux - 2 planches (aménagement d'une niche ?)			- 1 piège pour attraper les souris
Au sommet de la tour ( <i>in summitate turris</i> )	- 1 coffre			
Dans les chambres au-dessus de la salle ( <i>in cameris de super aulam</i> )	- 1 berceau de corde			
Soleillo ( <i>in solhelhadorium dicti hospicii</i> )	- 1 crible			
Dans la dépense à côté de la chambre haute de la tour ( <i>in ciborio juxta camera altarii dictae turris</i> )	- 5 coffres de diverses tailles et essences	- 3 candélabres de métal - 3 autres candélabres de fer - 28 torches de cire pesant chacune [blanc] - 2 chandelles de cire blanche d'une livre chacune - 2 chandelles de cire d'une demie-livre chacune - 2 chandelles d'un cartayron chacune - 2 chandelles d'un demi cartayron chacune		- 1 bassine de laiton profonde et petite - 2 petites bassines de laiton - 1 bassine de laiton contenant une <i>dorna</i> 1/2 ou environ - 3 autres petites bassines - 2 bassines de laiton - 2 cruches de cuivre - 4 pichets d'étain - 6 pots d'étain - 2 petits pots - 1 bénitier en étain - 1 nécessaire de toilette portatif renfermant un peigne, un miroir, des ciseaux
Suite de la dépense à côté de la chambre haute de la tour				
Pièce au-dessus de la cuisine ( <i>in camera de super dicta quoquinia</i> )	- 1 coffre - 1 planche = plateau de table et 2 escabeaux - 2 banquettes	- 2 lanternes de corne	- 1 chenet de fer	- 1 jarre de cuivre - 2 jarres de terre - 2 petites bassines (en cuivre et laiton) pour donner à boire aux poules
Cellier de la tour ( <i>in penore turris</i> )	- 6 pipes de vin acide - 2 pipes et une barrique de bon vin nouveau			

Pièce/cellier en rez-de-chaussée ? Au-dessus du chai de la salle ? ( <i>in camera sive sotol exeunte de super aliud penus dicti hospici</i> )	- 7 pipes de vin troublé			
Chai sous la salle ( <i>in dicto chayo de subtus aulam</i> ). NB. : la mention <i>in dicto</i> fait visiblement référence à <i>aliud penus</i>	- 9 pipes de vin bon, 15 tonneaux vides...			- 1 baignoire pour se baigner
Pièce située près du prostyle, pièce à pétrir (boulangerie) ( <i>in camera situata juxta prostiulus dicti hospicii, in dicto pristidorio</i> )	- 1 pétrin - 3 tamis - 1 saloir à viandes			
Devant l'écurie ( <i>ante stabulum</i> )	- 1 coffre de sapin pour ranger...			
Le corridor ( <i>in corredorio dicti hospicii</i> )				- 2 seaux de cuivre avec une chaîne en fer pour le puits - 2 cuveaux de bois
Objets non localisés dans une pièce				- 2 bassines : les filles s'y lavaient la tête

Tableau récapitulatif de l'hôtel de Mons

Pièce	Mobilier	Éclairage	Chauffage	Hygiène - Eau
Salle basse ( <i>aulam bassam</i> )	- 1 table pliante et 2 escabeaux - 3 bancs - 1 table et 2 escabeaux - 1 coffre - 2 cathèdres, l'une quasi ronde, l'autre avec <i>sostenh</i> travaillé à l'arrière	- 3 candélabres de fer	- 4 chenets de fer	- 1 petite bassine de laiton - 1 petite bassine pour se laver le visage - 2 bassins d'étain ou plats pour se laver les mains - pots et pichets d'étain
Cuisine ( <i>in quoquinia retro dictam aulam</i> et plus loin <i>in quoquinia juxta dictam aulam</i> )	- 1 coffre - 2 planches en guise de dressoir, et 2 escabeaux - 1 dressoir - 1 banc	- 1 lampe ( <i>crucibolum</i> )	- 1 crémaillère de fer - 2 chenets	
Chambre derrière la cuisine ( <i>in camera retro dictam quoquiniam</i> )	- 1 lit garni			
Chambre à côté de l'étable/écurie basse ( <i>in camera juxta stabulum bassum</i> )	- 1 lit garni			
Chambre contiguë à la précédente	- 1 lit garni	- 1 petit candélabre de fer, <i>plantador</i>		
Entrée de la tour ( <i>in intrata dicti castris sive turris</i> )	- 1 saloir - 2 tables			
Pièce contiguë de l'escalier ( <i>in camera scale dicti hospicii contigua</i> )	- 1 saloir à viandes (et ses hachoirs) et toutes sortes d'outils			
Pièce à pétrir ( <i>in camera sive prestinh</i> )	- 3 maies			
Deux celliers				
Chambre de la <i>familia</i>	- 2 lits garnis - 2 bancs	- 1 candélabre de fer, <i>plantador</i>		
Salle basse de la tour ( <i>in aula inferiori turris dicti hospicii</i> )	- 2 tables - 4 escabeaux - 1 banc - 4 coffres - 1 dressoir - 1 petite caisse - 2 lits garnis - 4 courtines blanches peintes d'un lièvre et des armes enchaînées de Bertrand - un banquier aux armes de Bertrand - 3 carreaux de laine - 3 carreaux de cuir - 1 pierre d'autel consacré - 1 bénitier d'étain - 1 cor de chasse	- 1 candélabre de fer, <i>ad modum lampadis</i> - 6 candélabres de fer avec une douille - 3 candélabres de fer <i>ficadors</i> - 3 lanternes de corne, 2 bonnes et 1 quasi cassée	- 2 gros chenets de fer	

Chambre à côté de ladite salle	- 2 lits garnis - 2 coffres	- 1 candélabre de fer <i>plantador</i>		
Salle haute de la tour ( <i>in aula superiori dicte turris</i> )	- 1 échelle de meunier - 1 heurtoir de fer pour le guet de <i>super hospicium</i> - 2 escabeaux - 1 coffre sans couvercle (cassé)			
Chambre à côté de ladite salle ( <i>in alia camera juxta dictam aulam</i> )	- 2 lits			
Chambre à côté de la précédente ( <i>in alia camera juxta dictam aulam</i> )	- 1 lit - 2 bancs			
Chambre à côté de la salle basse ( <i>in alia camera de prope aulam bassam</i> )	- 2 lits - 4 berceaux d'enfants, en corde	- 2 lampes de fer ( <i>crucibola</i> )		
Portiques et basse-cour ( <i>in porticis et bassacortz</i> )				